



# L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel

Patrice Meyer-Bisch,  
Université de Fribourg, Suisse

Mai 2023

## Mots clés

Droits culturels, langue, force hospitalière des langages.

## Résumé

L'usage heureux des langues est probablement une des meilleures entrées pour comprendre l'importance et la puissance des droits culturels au cœur de l'ensemble des droits humains. Une langue bien vécue comme ouvrant les possibilités quasi infinies d'impression, d'expression, d'étonnement, d'admiration et de révolte, permet d'éprouver nos capacités d'hospitalité, en soi et auprès des autres. Le et les verbes de ces langues habitées sont les principales forces pour réaliser nos espaces de rencontres, intimes et publics.

---

Auteur pour toute correspondance: Meyer-Bisch, Patrice, Président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, Université de Fribourg, Suisse. Courriel: [p.meyerbisch@droitsculturels.org](mailto:p.meyerbisch@droitsculturels.org)

Pour citer cet article: Meyer-Bisch, Patrice. 2023. "L'hospitalité par la langue ou la spécificité d'un droit culturel." *Journal of Ethics in Higher Education* 2(2023): 79–98. DOI: 10.26034/fr.jehe.2023.4024 © the Author. CC BY-NC-SA 4.0. Visit: <https://www.globethics.net/jehe>

## 1. Introduction

L'hospitalité passe par, et demeure dans, la langue qui est comme son enveloppe, une intimité offerte.<sup>1</sup> Est hospitalier, ou généreux, celui qui se sent assez riche pour donner. Tout en se sachant toujours pauvre à l'égard des richesses qu'il peut recevoir. L'hôte – celui qui invite comme celui qui est invité - prend le risque de la confiance : celle-ci s'apprend et se noue par les mots et les gestes réciproquement et intimement liés et éprouvés, dans la durée comme dans l'instant.

La langue en vie est généreuse de ce qu'elle porte, emporte et apporte, c'est un capital de réciprocité. Cette générosité peut alors être comprise comme une confiance dans la fécondité du don ; cela « vaut le coup » de donner car c'est aussi recevoir, et peut-être plus encore, la distinction n'étant plus nette. L'hospitalité généreuse s'apprend par l'expérience de la parole donnée et reçue d'autant plus féconde qu'elle est portée dans la demeure d'une langue riche de multiples espaces, mémoires et horizons de communication. Mais ces horizons restent loin, et cette générosité rend plus vulnérable encore à la douleur de ne pas pouvoir dire ce que l'on cherche encore et toujours à dire, autrement, plus justement, plus clairement, plus profondément.

## 2. Matrice et passage

Une langue est une maison, plutôt un palais avec ses regroupements de pièces plus ou moins intimes et ses nombreuses dépendances et ateliers. Cette

---

<sup>1</sup> Cet article est une réédition augmentée d'un texte publié sous le même titre dans *Manifeste pour l'hospitalité des langues*, Collectif s. la dir. de Gilles Pellerin (et al.), publié en 2012 aux Éditions La passe du vent, Genouilleux et Québec. L'introduction a d'abord été présentée à Fribourg, le 1<sup>er</sup> juillet 2010, puis complétée par les résultats des discussions qui ont suivi. Elle fut partiellement présentée à Villeurbanne, le 8 octobre, dans le cadre de la XVI<sup>e</sup> Semaine de la langue française et de la francophonie, en partenariat avec la *Caravane des dix mots*. Elle est à présent enrichie par les croisements de savoirs portés par celles et ceux qui y ont si bien témoigné de la force hospitalière des mots dans les situations les plus difficiles.

demeure peut être « maternelle », matrice de la venue au monde de la conscience, mais elle peut aussi être espace de migration, permettant d’aller vers d’autres et de les accueillir.

“ Celui qui sait trouver asile dans une langue a trouvé un pays où être chez soi. Il en est l’habitant. Personne ne vous expulsera jamais d’une langue. C’est comme ça. Et aucune loi n’y fera rien. J’en suis convaincue et heureuse. La liberté est là. Personne n’en tient de fichier. Quand je crée je participe. C’est ma façon. Créer requiert ma liberté d’être humain et la fonde. Je me bats. <sup>2</sup>

Le droit à la langue, n’est pas qu’une liberté d’expression, c’est une liberté de vivre et d’habiter un monde qui a, et produit, du sens dans la durée, condition d’exercice de toutes ses libertés.

Qu’elle soit maternelle ou non, toute langue apprise, cultivée au cours des rencontres et des lectures, a cette double fonction : *matrice et passage*. Il en va ainsi en général d’une maison, à la fois refuge intime et lieu d’accueil. La langue est espace de conscience intime ou *forum interne*, et de dialogue plus ou moins public ou *forum externe*. Plus encore, elle permet le passage permanent d’un for à un autre, leur fécondation mutuelle au principe de toutes les libertés. Une langue est une « œuvre culturelle » dans la profondeur de cette expression : ce qui retient et fait circuler du sens pour tous ceux qui peuvent l’habiter. Il s’agit surtout de perdre l’illusion de la neutralité d’une langue que l’on prétendrait au-delà des cultures, purement instrumentale. Les langues ne sont pas que des « véhicules », ce sont des lieux : des lieux d’habitation et de passage, des lieux de convivialité, d’apprentissage, d’interprétation, de remise en question réciproque et de création. Ces paroles en ces lieux ont également une écriture sociale et institutionnelle : qu’il s’agisse d’espaces de communication orale (rue, radio, école...) ou écrite (rue, presse, école, bibliothèques, instruments juridiques, internet...), il y faut

---

<sup>2</sup> Adaptation de « Comme on respire » de Jeanne Benameur dans le spectacle « Bulles d’Elles », une production *conciliabules*, mise en scène par Helen Ginier-Gillet. [www.concilabules.fr](http://www.concilabules.fr)

des aménagements territoriaux et des structures institutionnelles qui organisent et orientent la communication. L'écriture est ainsi multiforme : linguistique, sociale, territoriale.

Dans la mesure où une langue est soigneusement utilisée et cultivée, elle est capacité d'habitation et d'hospitalité ; c'est un capital culturel, c'est aussi une capitale culturelle. Elle est un capital approprié et incorporé, parce qu'elle est exprimée physiquement et qu'en retour elle façonne le corps et ses sens. C'est vrai aussi du « corps social » dont la « texture » se conjugue et se décline en d'innombrables séquences déterminant des sujets, des actions, des conjonctions et disjonctions, des temporalités et des localisations, des destinataires, des modes exprimant constats, soumissions, impératifs ou protestations, et d'innombrables compléments. La langue exprime et indique les distances : les éloignements, les proximités, les mouvements, les appartenances. Tous les fils avec lesquels chacun, personnellement et avec d'autres, tisse son identité au quotidien, développe ses capacités de connaissance et de reconnaissance.

C'est pourquoi le droit à la langue est parmi les premiers droits culturels au sein des droits de l'homme : le droit à vivre, choisir, développer les diverses facettes de son identité tout au long de sa vie. L'identité, - ou rapport à autrui - est hospitalité dans la mesure où elle peut être bien vécue, librement développée, car elle est notre capacité de communiquer, de tisser des liens. Si ce n'est pas le cas, elle est enfermement.

Mais l'histoire n'est pas toujours si belle. L'imposition du français comme langue d'alphabétisation dans nombre de pays, notamment d'Afrique désignée comme « francophone », reste une violence, plus précisément une violation grave et durable de ce droit culturel : le droit de s'exprimer, et donc de lire et d'écrire dans la, ou les langues de son choix. L'aliénation de ce droit reste un handicap pour les capacités d'un grand nombre de personnes de participer pleinement à la vie culturelle et au développement démocratique. Cette humiliation imposée à ces victimes est parallèle à l'arrogance et à l'inculture de ceux qui considèrent ces langues comme « locales ». Comme si une langue, quelle que soit son étendue, pouvait être conçue sans ses territoires, comme si une territorialisation plus petite, ou plus complexe

(c’est le cas des grandes langues africaines) enlevait quelque chose à la valeur d’une langue pour celles et ceux qui veulent continuer à l’habiter. Au contraire, toute culture démocratique se nourrit de diversités linguistiques porteuses d’une grande richesse de savoirs, tout en développant la valeur de la, ou des, langues publiques. C’est en ce sens que toute langue mérite protection, en tant que demeure d’humanité, lieu original de communication. Même si la vie de cette œuvre culturelle est directement liée au nombre de ses locuteurs et qu’il n’est pas raisonnable de vouloir maintenir les plus petites en survie artificielle, il reste qu’elles sont toutes précieuses et méritent des efforts de protection et de conservation pour maintenir au maximum le trésor de la diversité et donc les libertés linguistiques.<sup>3</sup>

Depuis que la diversité est portée par la communauté des pays ayant le français en partage, l’objectif du programme de l’Organisation Internationale de la Francophonie « Français et langues partenaires » n’est pas la défense du Français dans une perspective concurrentielle au détriment d’autres langues, même si la défense de ce territoire linguistique est un objectif légitime pour les locuteurs qui choisissent de se référer à cette langue en tant que vecteur de diversité culturelle. Le but est d’abord la valorisation de la diversité culturelle par le moyen de la diversité linguistique dans l’ensemble des domaines, notamment la communication, les sciences, les arts et le politique.

### 3. Une langue hospitalière

Une « langue hospitalière » est ici comprise comme un espace au sein duquel les interlocuteurs apprennent à vivre en cherchant les meilleures phrases, les meilleurs mots par l’échange et l’appropriation<sup>4</sup>. Cette langue n’est pas celle

---

<sup>3</sup> Voir les programmes de l’UNESCO pour les langues en danger, Moseley, Christopher (ed.). 2010. *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3ème édition, Paris, Editions UNESCO. Version en ligne : <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

<sup>4</sup> En son sens premier, la « langue hospitalière » peut être définie par sa capacité d’intégrer les mots – et les savoirs qu’ils portent – venus d’autres langues : « Ces milliers de mots voyageurs qui, au fil du temps, se sont installés dans la langue » *Journal of Ethics in Higher Education* 2(2023)

du matraquage, de la domination ou de la simplification maximale, celle qui empêche de réfléchir, c'est une langue voulue pour elle-même comme mode de convivialité. Elle est ainsi savante et riche en saveurs, (selon le doublet étymologique issu de *sapere*), y compris pour les personnes qui n'ont pas beaucoup lu dans les livres, car elle *accompagne, prévient, interprète et mémorise* les gestes de la vie quotidienne aussi bien que ceux des grandes occasions. C'est un *lieu-mémoire* et un creuset d'échange savant et savoureux entre des personnes interprétant des trésors linguistiques, mémoires accumulées de mille et une façons d'être au monde. Chaque domaine linguistique constitue ainsi un « *Wortschatz* », trésor de mots<sup>5</sup> contenant autant de façons de dire et de vivre une présence aux choses, aux autres et à soi ; c'est un capital culturel pour les personnes qui *peuvent choisir* de s'y référer dans leurs différents espaces linguistiques, c'est une capitale culturelle pour celles qui peuvent s'y loger et y rencontrer une immense diversité.

La syntaxe, la grammaire, l'étymologie et la formation des mots sont cultures car chaque langue dans sa structure présente une « cartographie singulière du monde » selon les analyses de Barbara Cassin<sup>6</sup>. Par conséquent, chacun n'entre dans la puissance de la langue que lorsqu'il fait l'expérience de « plusieurs langues », il a alors accès non pas à une seule grammaire du monde, mais à une pluralité interne à sa « propre » langue, à ses espaces

---

française ont emprunté pour parvenir jusqu'à nous des chemins divers, celui du commerce, celui du savoir ou encore celui de la tradition religieuse ou de la culture. » Marie Treps. 2010. « Le Français, une langue hospitalière », in Katia Malausséna et Gérard Sznicer (ss la dir. de), *Traversées francophones*, Genève, Ed. Susanne Hurter.

<sup>5</sup> Voir notre programme « Grenier à mots ». Le « grenier à mots » est l'expression employée en langue *moore*, langue des mossis au Burkina Faso, pour transposer le terme de « dictionnaire ». Trois « greniers à mots » sont disponibles, <http://www.unifr.ch/iiedh/fr/publications>

<sup>6</sup> Barbara Cassin, *Éloge de la traduction. Compliquer l'universel*, Fayard, Paris, 2016, Voir aussi sous la direction de Barbara Cassin : *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Seuil, Le Robert, Paris, 2004. Ce dictionnaire est « traduit » dans plusieurs langues à la recherche de la fécondité des intraduisibles.

d’interprétation. Il découvre que les « intraduisibles » ne sont pas un défaut, mais une qualité : l’ouverture sur la liberté et la puissance de la lecture, de l’oralité, de l’écriture, et par conséquent aussi des langages d’une grande diversité d’autres disciplines. Chaque savoir affine et affirme son sens, quand il en croise intimement d’autres. L’intelligence des frontières est comme la trame du culturel, les frontières réveillent l’imaginaire, et ouvre la voie à la création comme une nécessité.

La diversité intra- et inter- linguistique est la condition de toute richesse : elle ne concerne pas seulement le lien entre les langues, comme si chacune formait un *territoire clos*, mais elle se déploie à l’intérieur de chaque domaine linguistique. L’acte de communication est défini par un mixage permanent et, dans la mesure où il n’est pas enfermé par les stéréotypes, il est dialogue, interprétation et réadaptation interactives. *Toute langue est une grammaire de la diversité*, puisqu’elle tente d’articuler en mots et en phrases, des idées et des actions à géométries variables, afin de trouver, voire de créer, les « com – préhensions » (les façons de saisir ensemble), les gerbes de mots les plus adéquates. On peut ainsi répertorier les diversités :

- *Externe*, entre les langues avec les enjeux d’importation et de traductions ;
- *Interne*, au sein des langues ce qui constitue la vie de la langue en ses jeux d’interprétation et d’innovation, avec aussi les risques d’appauvrissement ;
- *Interne /externe*, entre les communautés épistémiques, ou communautés de savoir : diversité des savoirs avec leurs mots voyageurs, à l’intérieur de chaque langage (artistique, technique, scientifique, religieuse..., politique), et par les chemins de traverse puisque les langages spécialisés passent d’un domaine à l’autre avec leurs problèmes spécifiques de traduction.<sup>7</sup>

---

<sup>7</sup> La « langue » est généralement comprise comme « l’entité mère », comprenant des « langages » diversifiés en fonction des métiers, des usages de proximité ou des niveaux d’utilisation. Cette distinction a l’avantage de montrer la diversité linguistique  
*Journal of Ethics in Higher Education* 2(2023)

Par grammaire, nous n'entendons pas seulement une mise en ordre qui permettrait de parler et d'écrire « correctement », mais une mise en synergie.

Tel est l'enjeu : favoriser les chemins de traverse, ceux qui permettent de récolter une diversité de conceptions, condition de toute créativité. La diversité permet la dialectique et donc l'exercice des libertés en apprentissage par le dialogue : il s'agit aussi bien de lien interpersonnel que du tissu social et démocratique. La langue est hospitalière aux différents domaines sociaux, sa généralité doit accueillir et organiser l'interaction entre les langages spécialisés. *Cette langue peut être dite « publique », car elle est la charpente de l'espace public*, au sens d'Habermas, la véritable *agora*, le cœur de la cité.

## 4. L'hospitalité politique et la maison démocratique

La richesse des langues est une valeur culturelle, un capital indispensable à la vitalité et à la puissance du lien politique : en démocratie, le lien se fait en valorisant une diversité interactive (condition de toute richesse), et non en la réduisant en une langue unique, (celle des pouvoirs dominants : politique, économique, ethnique ou religieux) ou à des espaces linguistiques seulement juxtaposés.

Plus précisément, la vitalité des langues se joue toujours aux frontières des diversités : contrairement au sens commun qui voudrait isoler chaque langue en une ère la plus homogène possible, si ce n'est géographique du moins logique, les langues démontrent que dans le domaine culturel, ce sont les frontières qui sont au centre, là où se jouent les identités. En particulier, n'est-ce pas dans la frontière entre le scientifique et le politique que se joue une

---

interne. Je n'appuierai pas cette distinction par la suite, dans la mesure où la vertu hospitalière semble apte à caractériser toute la palette linguistique. Qui n'a pas senti l'émotion au contact et au seuil d'un langage technique, en réalité langue « courante » à travers les métiers et les régions, étonnamment proche des usages, apte à importer tout ce qui lui convient ? Cette émotion se refroidit quand elle se heurte aux enfermements, aux idiosyncrasies, aux usures.



authentique démocratie ? Si les frontières sont closes et en périphérie, les espaces et libertés d’interprétation se réduisent et les décisions sont soumises à l’arbitraire des pouvoirs et aux aléas des mouvements d’opinion. Si au contraire les « espaces frontières » sont au centre des débats, les décisions se prennent de la façon la plus ouverte et la mieux documentée, et donc de manière plus rationnelle.

Au niveau du principe démocratique, un peuple est constitué par l’échange régulier d’une langue publique<sup>8</sup>, même exprimée en diverses langues et langages avec les traductions nécessaires, à l’oral et à l’écrit. L’oral constitue la communication publique quotidienne, qui n’est légitime que dans la mesure où elle s’appuie sur l’écrit et le développe en lois, programmes, déclarations et autres manifestations.

Au niveau pratique, le quotidien d’une « démocratie forte » est fondé sur le croisement des savoirs, passant nécessairement par un croisement des langages (du technicien, du politicien, de l’économiste, de l’entrepreneur, du syndicaliste...) qui ne devraient pas se noyer en une langue molle : la recherche des médiations et traductions nécessaires est un art difficile qui met en jeu l’essentiel de chaque langage et de chaque langue. Il est clair qu’il ne peut y avoir de démocratie et donc de paix, sans que soit considéré le respect dû à la valeur médiatrice de la langue, de toutes les langues. L’hospitalité mutuelle concerne les disciplines et les personnes qui les portent.

L’essentiel est donc de reconsidérer la valeur de la diversité interne/externe des langues qui concourent à une unité politique. Soigner cette diversité, c’est

---

<sup>8</sup> Une langue « publique » peut être comprise comme une langue utilisée pour développer un espace de débat ouvert, parce que rationnel, ce n’est pas seulement une langue d’opinion, mais une langue animée par une volonté de réaliser une communauté de sens. Les personnes s’y expriment en se référant au jugement rationnel liant les différences. Voir la belle définition de Kant : « Par usage public de sa propre raison, j’entends l’usage qu’en fait quelqu’un à titre de *savant*, devant l’ensemble du public qui lit. » *Idée d’une histoire universelle d’un point de vue cosmopolitique. Réponse à la question : Qu’est-ce que les Lumières ?* XI, IV, Traduction Lafitte, Paris, 200, Nathan.

soigner la paix, c'est-à-dire la capacité des uns et des autres de traiter leurs différences et leurs différends avec les mots, et donc les postures, les plus appropriés.

Cet objectif a l'avantage de placer le culturel au cœur du politique, démontrant que la démocratie n'est pas qu'un système procédural, mais une diversité de cultures politiques à entretenir, critiquer et développer. La prise en compte de cette diversité culturelle au cœur du politique, et en particulier au cœur des droits humains par l'élucidation récente des droits culturels est, paradoxalement, la condition pour une meilleure compréhension des valeurs universelles qui sous-tendent les cultures démocratiques dans leur diversité. Tous les travaux actuels, dont le symbole politique fut l'adoption de la *Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle*, le 3 septembre 2001, concourent à la constatation que l'universalité ne peut pas se développer malgré la diversité culturelle, mais au contraire en puisant dans son riche patrimoine.

C'est la reconnaissance de la richesse de ce capital – ou diversité culturelle accumulée et assumée – qui est ressource de paix. L'archéologie d'une langue montre non seulement les strates de ses emprunts et assimilations, mais aussi les chemins des migrants qui sont venus y greffer leurs mots voyageurs, porteurs de nouveauté. La connaissance de cette archéologie – comme peut-être de toute archéologie – est l'expérience de l'organisation d'une diversité culturelle qui, tout en empruntant aux aléas des flux et rencontres historiques, a abouti à une maison riche et hospitalière.<sup>9</sup>

---

<sup>9</sup> Le musée de la langue portugaise à São Paulo offre cette expérience : il révèle, avec les moyens actuels, les strates latines ainsi que les emprunts aux langues indiennes et aux langues africaines venues avec les esclaves [www.museudalinguaportuguesa.org.br](http://www.museudalinguaportuguesa.org.br).

## 5. Une langue peut-elle servir ses langues partenaires ?

Qu’advient-il quand une communauté politique très diverse par ses langues et par ses savoirs choisit, sans exclusive, une langue de communication et de référence pour exprimer et partager ses valeurs ? A quelles conditions une telle langue peut-elle être un instrument d’hospitalité politique ? La question du choix d’une ou plusieurs langues publiques et officielles se pose au niveau national et bien sûr à l’international. Certes, si le multilinguisme est une valeur essentielle qu’il faut continuer de développer par tous les moyens, sa réalisation rencontre des limites pratiques dans la communication. Une langue « publique » est une langue de communication constitutive d’un espace public, cela ne signifie pas qu’elle relègue d’autres langues à des rôles subalternes, soit parce que certaines gardent une fonction dominante dans une région ou un secteur, ou que plusieurs langues publiques coexistent (Etats et Organisations plurilingues) ou encore s’entrecroisent.

C’est le cas de l’Organisation Internationale de la Francophonie, dont la langue française « en partage » signifie des réalités tellement différentes dans les espaces des nombreux pays représentés. Une langue internationale de grande diffusion n’est pas qu’une langue instrumentale. Une langue est *politique* c’est-à-dire *publique* au sens plein du terme au niveau international comme au niveau national, quand elle abrite et instrumente un espace public riche de la diversité des langues, techniques, artistiques, littéraires et régionales, en interaction avec d’autres langues « étrangères » ou simplement autres. Il n’y a pas d’un côté des grandes langues publiques qui seraient dignes de cette fonction, comme l’arabe, l’anglais, l’espagnol, le portugais, l’allemand, le chinois ou le russe, et d’un autre côté des « langues locales », autrement dit des langues considérées comme fermées<sup>10</sup>. Une langue a

---

<sup>10</sup> Voir l’ouvrage de Caroline Bieger-Merkli, consacré à la Lusophonie, et portant notamment sur la langue portugaise comme « clé de la construction interculturelle » : *La « communauté des pays de langue portugaise ». Un espace de coopération basé sur la langue ?* Torino, Paris, 2010, L’Harmattan (Lusitanica).

nécessairement un territoire, plus ou moins international, plus ou moins entremêlé avec ses archipels. Si la France avait pu respecter la grandeur et la complexité des langues africaines, elle aurait eu une autre politique et elle serait aujourd'hui bien plus riche et facteur de paix. Toutes ces langues sont transnationales et ouvrent des espaces publics qui doivent être respectés ; c'est une exigence de démocratie dans les relations internes et internationales.

Dans le soin porté à la qualité et à l'ouverture de la « maison francophone » comme une des « maisons culturelles et démocratiques » s'évalue ainsi la consistance politique d'une Organisation intergouvernementale fondée sur une langue publique hospitalière aux langues partenaires, soucieuse d'établir un lieu de brassage des paroles aptes à construire et entretenir des structures de développement démocratique, aptes à témoigner des souffrances et des espoirs les plus indicibles, aptes à formuler des réponses. Sans ce passage par la formulation de *réponses* précises et adaptées, les *responsabilités* sont aveugles, la langue elle-même est prétexte et lieu d'aveuglement.

## 6. Paix ou aliénation

Chacun peut décrire les réductions linguistiques qui accompagnent les usages d'une langue utilisée pour dominer. Les mécanismes de la *novlangue* sont connus par ceux qui la critiquent. Ils devraient être systématiquement désamorçés, car il s'agit de productions d'amalgames, d'oppositions duales qui exacerbent les peurs tout en offrant par contraste une sécurité uniforme. Parler et écrire est toujours difficile, car il faut trouver des mots pour dire l'intime de soi, par un intime de la langue en frontière poreuse entre le réel et l'imaginaire, le subi et le volontaire. Les mots, comme les relations grammaticales, ne s'offrent pas à chacun comme des produits finis, ce sont des outils souples, ambivalents et aussi usés (usuels), portant une capacité toujours nouvelle qu'il faut apprendre à habiter. C'est pourquoi toute offre d'un « prêt à penser » est tentante pour les pouvoirs qui peuvent compter sur toutes celles et tous ceux qui, de fait et par divers mécanismes, consentent à ne pas « trop » penser.

*Prendre soin d’une langue, c’est prendre soin des capacités de paix, car c’est exploiter cette unique richesse de connexions possibles, c’est croire que sa grammaire est un instrument puissant de pensée et d’écriture sociales.*

*Considérer chaque mot comme une porte pouvant au besoin ouvrir et fermer sur soi et les autres, avec une face positive et une autre négative et beaucoup d’entre-deux, d’entre-ouvertures, variant selon le texte ou le discours, en couloir, chambre ou corridor auquel il donne, ou ferme l’accès. Pour les pouvoirs, les mots, officiellement, ne sont pas ces « portes battantes » délicates, ni fermées ni ouvertes, car ils ont besoin de sécurités simplifiées, ils veulent les « mots-clés » pratiques pour la décision rapide, faciles à mettre en trousseau de programmes, en critères de qualité, faciles à traduire dans leurs administrations en mots-clés-de-bureau et de budget. La langue de bois donne à croire aux mots et aux portes fixes, lesquelles cependant cachent des parois mouvantes au gré des opportunistes. La langue de bois a l’écorce dure, mais les concepts mous et corvéables à merci.<sup>11</sup>*

## 7. Le multiple tranchant des mots face aux langues d’esquive

Prendre soin des langues, c’est aussi chercher les critères d’authenticité. Curieusement, ceux qui croient savoir ne croient pas à la force des mots. Nous qui connaissons un tout petit peu notre pauvreté intellectuelle parce que nous avons eu la chance d’être habités par des textes dits, écrits, chantés, dansés, modelés ou dessinés, nous savons que nous avons besoin de forger les mots avec autant de puissance que les poètes, mais sans pouvoir nous fier autant à la magie symbolique des métaphores dont les mots sont cousus et recousus. Nous avons besoin d’habiter le *double tranchant* de chaque mot. *Le multiple*

---

<sup>11</sup> Pour une étude détaillée de la diversité des usages que recouvre l’expression de « langue de bois », voir le Numéro de la Revue Hermès n° 58, janvier 2011, *Les langues de bois*, coordonné par Joanna Nowicki, Michaël Oustinoff et Anne-Marie Chartier. Leur point commun est de « figer l’imagination et de rendre illusoire la liberté d’expression individuelle » (texte de présentation).

*tranchant* ne peut être façonné qu'à la lente forge du dialogue, du témoignage, de la contradiction et du travail du corps. En chaque mot comme en chaque geste et œuvre culturelle, se dessine toujours de façon plus ou moins forte, les dialectiques qui s'entrecroisent et sont inhérentes à toute communication : accueil et refus, dur et tendre, haut et bas, éphémère et durable... toutes ces exigences opposées qui ne se neutralisent pas mais se renforcent en faces à faces et multiples répondances.

Le soin de la langue implique *a contrario* de dénoncer, de « des-énoncer », les mots pleins parce qu'ils ont esquivé les dialectiques, de sorte qu'ils sont en réalité fermés à l'interprétation et donc dépourvus de sens. Ils servent de pièces de bois dans une langue affadie pour faire croire qu'il n'y a plus rien à penser dans ce domaine déjà dit ; *ils servent d'épouvantails pour dévier nos contradictions tues*. Ce sont des mots et des phrases « esquivés ». Outre la perte de dynamique des mots due à l'usure de la langue quand elle n'est plus travaillée et sert seulement à communiquer du connu, je voudrais ici évoquer, parmi beaucoup d'autres sans doute, quelques caractéristiques des usages violents et pervers (puisqu'ils nient l'altérité) qui solidifient les langues binaires, ou de bois, lesquelles deviennent parfois des langues de plomb ou de fer quand elles taisent et justifient les violations des droits humains ; les droits culturels sont ici en première ligne.

On peut ainsi indiquer ce qui ressemble à des critères d'authenticité (une langue qui dit la source des mots et tente d'atteindre ses interlocuteurs au plus près de leurs libertés de jugement) et d'inauthenticité, des langues convenues, figées, langues d'esquivés, et donc mensongères.

*Les notions relatives érigées en absolus*. Cette caractéristique est commune aux « mots de bois ». Revendiquer « la différence » en esquivant son complément nécessaire (différent par rapport à qui et à quoi ?) n'est pas anodin, car cela revient à une prétention auto-justifiée, inscrite, par exemple, dans une logique minorité – majorité, une logique réactive disait Nietzsche, celle qui s'affirme en niant l'autre, alors même que ce dernier n'est pas nommé car il est supposé assez connu. La différence hypostasiée est une violence faite à la diversité, cette situation qui permet aux distinctions de s'entrecroiser de multiples façons. Il en va de même de cet « Occident » et de

sa prétendue « civilisation occidentale » qui se trouve dépourvu de son Orient : qu’est-ce que ce pôle géographique extrait de son autre correctement défini ? Que peut signifier cet amalgame utilisé aussi bien en version Nord-Sud devenue indépendante de toute logique géographique ? Cela occulte les multiples pauvretés et richesses en une dichotomie entre pays riches et pays pauvres, alors que la question prioritaire n’est pas entre pays, mais entre riches et pauvres dans l’extrême diversité des situations et des mécanismes d’exploitation et d’accaparement. Il en va de même des amalgames sous étiquette culturelle (le monde arabo-musulman, par ex.), comme s’il y avait une unité entre tous ces pays, plus forte que leur diversité ; cette image construite est en réalité fort pratique pour justifier des propos d’exclusion et d’auto-justification. Se défaire de ces isolats aveuglants qui cachent des négativités mal dites par amalgames, c’est délégitimer le clash des civilisations aussi bien que celui du dialogue des cultures ; c’est défaire l’arrogance supérieure des uns et la révolte des autres. C’est déconstruire la langue meurtrière. La réalité est la diversité mille fois imbriquée des milieux culturels : place aux libertés personnelles, aux constructions sociales et à la reconnaissance de leurs bricolages.

Il est possible, cependant de tracer un itinéraire classique d’usure des mots qui de l’abstraction paresseuse conduit par étapes à la falsification

- a. *Les verbes remplacés par les substantifs ou les abstractions paresseuses.* Il semble que les mots des langues de bois sont souvent des substantifs, masquant leurs verbes, les actions que dit une langue vivante ; ces déplacements sont très utilisés dans la fabrique du socialement correct. La *liberté* proclamée en abstraction n’a de sens que pour celui qui sait la traduire en son « verbe », en ses différentes modes (se libérer et libérer) traduits, certes en substantifs, mais de résultats, ceux qui indiquent les actions : des expériences de *libérations*. Celui-là, cette femme, cet homme, voire ce peuple, qui sont témoins ou acteurs ne peuvent plus se « payer de mots ». Pour soigner la langue, pour lutter contre son *usure*, cette forte entropie qui la rend médiocre et vulgaire, instrumentalisable à merci, il faut sans doute revaloriser ses verbes car *une langue est d’abord une action qui relie des actions*. Les sujets et compléments sont entre les

verbes, sont positionnés par les verbes dans une langue et ses langages qui cherchent à dire la complexité, qui pistent les chemins entre le for interne et le for externe, qui bousculent les mots usuels pour leur faire « rendre » leur capacité d'exprimer une présence et une relation *singulières*. Pister jusqu'à la source de ce que l'on cherche à dire, de façon à ce que l'interlocuteur soit touché dans sa propre quête de cette authenticité, même et autre. Là est la force du verbe réconciliant diversité et universalité dans la singularité de chaque usage. Simplement dit, *le verbe est rencontre sociale, évoquant objets, êtres de l'environnement, personnes, en convoquant les mémoires à disposition*. Le verbe de la langue vivante appelle ; le mot inerte des langues de bois, ou le « mot de bois » des langues convenues, prétend répondre en clôturant la question ; il fait taire en esquivant les diversités. Bien sûr, la langue de bois a aussi ses verbes, mais leur usage est plus grossier, leurs sens, leurs temps, leurs modes et leurs conjugaisons sont réduits.

- b. *L'abus du singulier* forme souvent un second niveau de déréalisation. « La liberté », tout le monde est pour ; cela n'engage à rien de précis ; mais « les libertés », c'est plus complexe, plus concret : cela implique des choix délicats et des engagements et il convient de déceler les interdépendances entre des libertés concrètes. Les « conditions de libération » (l'action par le verbe est ainsi restaurée), c'est encore plus fort, et seule l'idée forte peut être porteuse de stratégie. De même « la pauvreté » se donne comme synonyme de « la rareté », ou du moins sa conséquence, et apparaît donc principalement comme une donnée quantitative. Mais comment expliquer le fait qu'il y a injustice et que certains ont trop et que ce gaspillage de ressources avec ses cloisonnements est intolérable ? L'abstraction au singulier implique qu'il n'y a qu'une alternative qui est son contraire, avec éventuellement des compromis : la richesse comprise dans la même réduction, quantitative. La palette des mots est réduite à la logique binaire de l'inclus ou de l'exclu. Tout autre est l'acte fondamental qui consiste à nommer et évoquer, interpellant ainsi celles et ceux qui habitent



une langue. L’abstraction philosophique abstrait elle aussi de la diversité et de ses pluriels, mais elle ne les ignore pas, elle cherche à les inclure, elle les « appelle ». L’abstraction philosophique est un effort, un arrachement ; l’abstraction paresseuse est une réduction, un oubli de la diversité. La première ne se prend pas pour une dénomination directe de la réalité, elle se sait construite, imparfaite et relative, tant il est difficile et toujours incertain de chercher à dire l’essentiel. Évoquer « la liberté » pour Paul Éluard, ou pour un résistant qui vit l’importance d’une culture politique, c’est évoquer un idéal concret et nécessaire dont il ne peut connaître toutes les voies de réalisation, de libération ; il en sait seulement la nécessité, le verbe. C’est une multitude de chemins possibles au sein desquels il est difficile de tracer un itinéraire. Ce ne sera jamais une situation acquise comme celle qui tranquillise le consommateur de mots-clés.

- c. *Les négations sans contenu* forment souvent un troisième niveau de déréalisation permettant la construction des leurrex politiques. Il en va ainsi de la « transparence », ou négation des obstacles ou parois d’information. Mais la transparence ne peut être légitimement revendiquée qu’en ce qui concerne les procédures de comptabilité, et celles de décisions ou de démonstration, bref ce qui « doit » être montré, publié. Mais qui peut prétendre qu’une personne, une communauté, une entreprise, un État, puisse être transparent, alors que l’information possible est de nature infinie, mal connue, mal maîtrisée, et relève en bonne part aussi de sphères distinctes, dont certaines sont à protéger (sphère privée, secrets professionnels, obligations de réserve) ? Il est bien plus exigeant de prôner un verbe à double tranchant, un verbe - charnière : l’action d’information « adéquate », celle qui est nécessaire pour exercer des actes libres. Mais c’est plus difficile à définir, car cette action – l’information – est un lien entre plusieurs actions. Il en va de même de la pauvreté, décrite plus haut, en tant que négation de richesse, donnant à croire que chacun sait ce qu’est la richesse, une accumulation de biens. Dans le même ordre encore, une « minorité » pour désigner une communauté culturelle par le seul rapport quantitatif : le message,

même sous prétexte de la protéger, est ainsi perverti. Il contribue paradoxalement, en montrant une exception, à justifier la légitimité de la « règle majoritaire » (il est normal que la majorité commande), et il présente les minoritaires comme des mineurs à protéger... par condescendance, alors que leur existence et leurs revendications, contestent au cœur le monoculturalisme et ses mensonges. La revendication de valeurs positives, justifiées par elles-mêmes et non en voie réactive, oblige ceux qui ne savent se qualifier eux-mêmes que par leur rapport majoritaire, à reconnaître leur incompétence face à la diversité culturelle. Celle-ci est pourtant le premier patrimoine commun, la source de fiertés partagées et donc de paix.

- d. *Les doubles négations achèvent l'aliénation de la langue.* Elles ne disent rien par définition : la « lutte contre la pauvreté » indique qu'on va lutter contre une absence, ce qui sous-entend qu'on sait très bien ce qu'est la pauvreté comme envers de « la » richesse. Ce n'est pas vrai et est de surcroît injurieux pour celui qui aurait le droit de dire et de choisir quelles valeurs et quels soutiens, et lesquelles de ses capacités, il veut développer. Remontons cette chaîne de stérilisation, cela donne : « lutte contre la pauvreté », la double négation justifie l'abstraction au singulier « la pauvreté », laquelle cache le verbe exprimant une relation réaliste d'une personne ou un groupe en « situation d'appauvrissement » (la pauvreté n'est pas un état de départ, mais le résultat de violations) ; le verbe lui-même appelant le pluriel, les situations d'appauvrissement s'analysent chaque fois comme des discriminations multiples: des femmes et des hommes oubliés, violentés, parce qu'ils sont ceci ou cela (paysans, noirs, minoritaires, malades, âgés ou jeunes, d'une autre religion, d'un autre parti...). La pauvreté apparaît comme un vide à remplir, alors qu'il s'agit d'une *action violente et durable d'appauvrissement*. Il faut la déceler pour ce qu'elle est : des crimes perpétrés de façon continue en toute impunité et en large indifférence. La même construction d'un leurre politique se reconnaît dans l'expression de « lutte contre

la violence » ou contre le terrorisme, qui donne à croire que la violence est une excroissance à éradiquer, pire, un être pervers à éliminer : le négatif a été positif, réifié. Il s’agit au contraire d’un ensemble de déviances dont il faut aller interpréter la généalogie pour pouvoir tenter une résilience, déceler les forces positives. Ce renversement de perspective est difficile et ultrasensible, il implique une conversion à la complexité et à la possibilité d’un engagement susceptible de détruire les positions acquises. Les bien-pensants et les bien-agissants doivent d’abord avouer leur ignorance, les exterminateurs se désarmer en pleine crise et ceux qui se croient non violents et pacifiques accepter le risque de très mauvaises surprises sur quelques causes de violences qui viennent de leurs propres pratiques. Pires sont donc les substantifs qui désignent des maux à combattre et à éradiquer, esquivant les actions de remise en question de recherche des ressources cachées chez les « pauvres » et les « terroristes ». Cette langue-là n’est pas seulement de bois, elle est de fer et sent la poudre, les prisons et les taudis.

- e. Le *tranchant des mots*, c’est leur verbe dur ou délicat avec tellement de nuances, c’est notre gestuelle d’hospitalité, c’est l’expérience mille fois renouvelée de leur pauvreté tout autant que de leur aptitude à provoquer des correspondances, des communications insoupçonnées, des promesses tenues. Imagé autrement, chaque mot ou chaque phrase, comme chaque geste, est une coupe à offrir, une pièce à habiter, meubler, ouvrir et fermer au quotidien, un lieu où se joue la difficile des relations, *c’est un corps prêté*.

## 8. Bibliographie

Bieger-Merkli, Caroline. 2010. *La « communauté des pays de langue portugaise ». Un espace de coopération basé sur la langue ?* Torino, Paris, L’Harmattan

Benameur, Jeanne. 2011. *Comme on respire*, Éditions Thierry Magnier, 36p.  
EAN : 9782364740518

Cassin, Barbara, *Éloge de la traduction. Complicquer l'universel*, Fayard, Paris, 2016.

—, *Vocabulaire européen des philosophies. Dictionnaire des intraduisibles*, Seuil, Le Robert, Paris, 2004.

Kant, I. *Idée d'une histoire universelle d'un point de vue cosmopolitique. Réponse à la question : Qu'est-ce que les Lumières ?* XI, IV, Traduction Lafitte, Paris, Nathan.

Moseley, Christopher (Ed.). 2010. *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3ème édition, Paris, Editions UNESCO. Version en ligne : <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>

Nowicki, Joanna, Michaël Oustinoff et Anne-Marie Chartier (Dir.), « Les langues de bois », *Revue Hermès* n° 58, janvier 2011.

Pellerin, Gilles (et al.). 2012. Collectif s. la dir. de. *Manifeste pour l'hospitalité des langues*, Éditions La passe du vent, Genouilleux et Québec.

Treps, Marie. 2010. « Le Français, une langue hospitalière », in Katia Malausséna et Gérard Sznicer (Sous la direction de), *Traversées francophones*, 3. Langue[s], Genève : Ed. Susanne Hurter.

## 9. Brève biographie

Patrice Meyer-Bisch, Président de l'Observatoire de la diversité et des droits culturels, et coordonnateur de la Chaire UNESCO pour les droits de l'homme et la démocratie, de l'Université de Fribourg (Suisse) ; il a été le coordonnateur de l'Institut interdisciplinaire d'éthique et des droits de l'homme de la même université ; il a enseigné la philosophie du politique, du droit et de l'économie dans le domaine des droits humains ; il anime depuis 30 ans le « Groupe de Fribourg » consacré aux droits culturels.

Email: [p.meyerbisch@droitsculturels.org](mailto:p.meyerbisch@droitsculturels.org)